

DIRECTION ADJOINTE DU CENTRE SPATIAL DE TOULOUSE
GROUPE D'ÉTUDES ET D'INFORMATION SUR LES PHÉNOMÈNES
AÉROSPATIAUX NON IDENTIFIÉS

Toulouse, le 29/04/2016
DCT/DA/Geipan

NOTES D'ENQUÊTE

PEYRIAC-DE-MER (11) --.08.2004

CAS D'OBSERVATION

1 – CONTEXTE

C'est en mai 2015 que le témoin a pris contact avec le GEIPAN pour relater cette observation ancienne faite dans l'été 2004.

Le témoin avait aussitôt fait une déposition en gendarmerie. Le GEIPAN et la gendarmerie ont tenté en octobre 2015 de retrouver cette déposition, mais sans succès.

Un seul témoignage est recueilli.

2- DESCRIPTION DU CAS

Probablement en août 2004 entre 13h30 et 13h45, le témoin roule en voiture sur la D6009. Le temps est beau. Il observe soudain tout en roulant puis stationné sur le bas-côté un objet circulaire jaune pâle se déplaçant silencieusement verticalement juste au-dessus des vignes puis de l'autoroute A5. L'objet part soudain à angle droit et disparaît rapidement derrière un talus.

3- DEROULEMENT DE L'ENQUÊTE

Malgré l'ancienneté du cas, le GEIPAN a jugé l'étrangeté de cette observation suffisante pour décider d'une enquête de terrain avec le témoin.

Préambule sur les circonstances de l'enquête :

Le témoin (T1) ayant eu des difficultés techniques à remplir le rapport de témoignage, de nombreuses pages ne sont pas lisibles sur le document qui est parvenu au GEIPAN.
Une reconstitution était nécessaire pour tout reprendre dans les détails.

Rencontre avec le témoin le 5/08/2015 :

L'enquêteur mandaté par le GEIPAN a rencontré le témoin à son domicile.

L'audition a consisté en un entretien cognitif légèrement abrégé :

- Narration chronologique
- Narration anté-chronologique (sans aucune difficulté)
- Narration chronologique détaillée

Son récit (résumé des 3 narrations enregistrées) :

« Ce que j'ai vécu à fait l'objet d'une déclaration en gendarmerie le jour-même de l'observation mais la gendarmerie a disparu (a fermé) et je n'ai pas de trace du PV. La date exacte de l'observation n'étant pas connue, le PV est introuvable à la gendarmerie qui a repris toute la zone concernée.

Pour situer l'année c'était vraisemblablement en 2004 car je venais d'acheter ma nouvelle voiture dans les mois précédents l'observation.

Il faisait très beau, j'étais en tenue de travail en chemisette d'été. Donc c'était au printemps été 2004. Très beau, pas de vent, très peu de circulation. Je venais de terminer ma journée (de 6h à 13h), j'avais déposé mon arme au coffre et je rentrais à mon domicile. Je revenais de Narbonne et je me rendais à Port-la-Nouvelle avec mon 4x4.

Vers 13h40 j'ai dépassé Prat-de-Cest, puis les virages habituels (que j'ai pratiqués tous les jours pendant de nombreuses années). En vue de Peyriac-de-mer, de part et d'autre de la nationale il y a deux terrains de vignes (à gauche et à droite de la D6009 sur laquelle je roulais).

Dans le coin gauche de mon pare-brise, j'ai vu arriver quelque chose d'anormal, un verre rond jaunâtre assez fin d'aspect gros comme le pouce à bout de bras. Rond, circulaire, vue de $\frac{3}{4}$ légèrement ovalisé qui survolait les vignes de gauche à très basse altitude.

Je me suis arrêté sur le bas-côté droit de la route. Je suis sorti de la voiture, mes pensées s'entrechoquaient dans ma tête (j'étais mal garé, habillé en douanier, mes lunettes de soleil à la main). Je me suis mis à l'avant gauche de ma voiture. Ciel bleu, pas de vent, pas de nuage, un silence terrible.

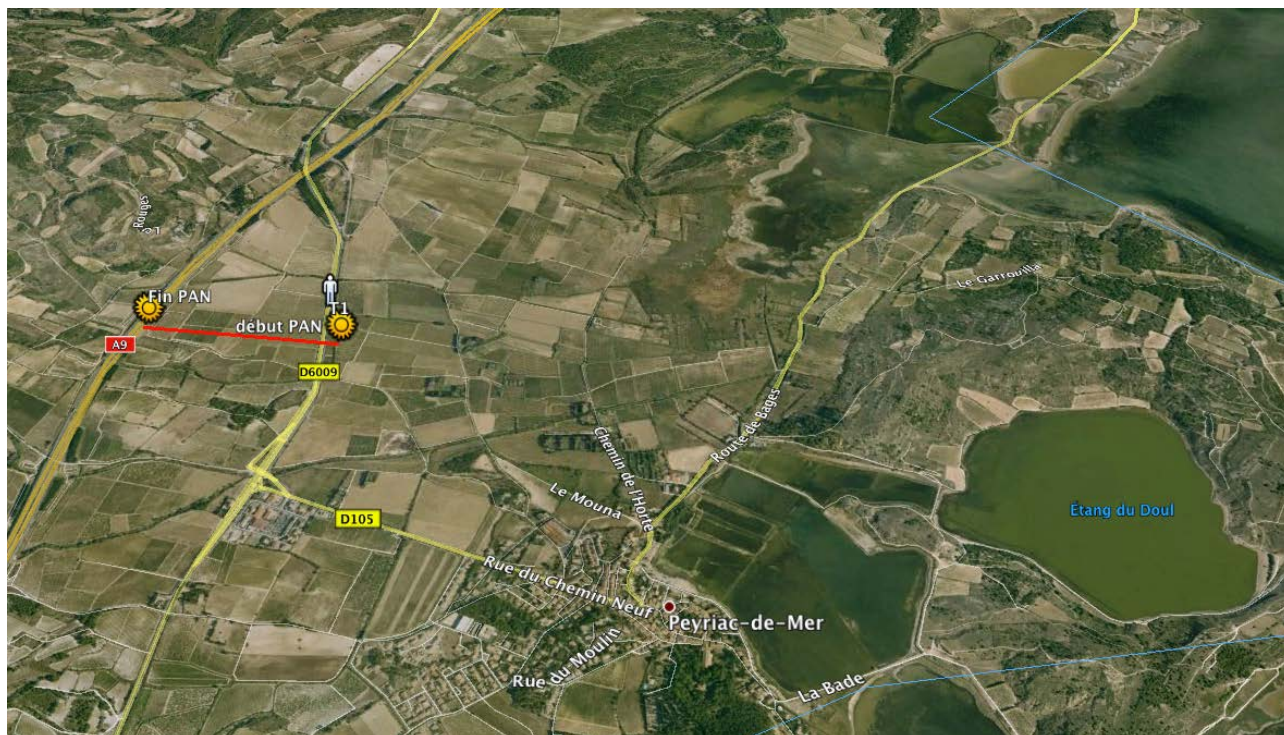
L'objet est venu de Peyriac-de-Mer en survolant les vignes à gauche de la D6009, a traversé la route sur laquelle je me trouvais, a traversé la vigne de droite et s'est dirigé lentement vers l'Autoroute A9. L'objet était circulaire, ni convexe ni concave. Ça avait la taille d'un gros frisbee vu par la tranche, l'ovale était vertical avec une luminosité jaunâtre. Je me suis dit, si une voiture passe, il va la percuter. Personne n'est passé sur la route où je me trouvais. Il n'a pas remué les feuilles des vignes en passant au-dessus à moins d'un mètre. L'objet n'a pas changé de forme ou d'apparence ni de couleur. Il a toujours gardé cette forme elliptique verticale avec une couleur jaunâtre – le milieu semblait transparent ou gris (on aurait dit qu'il y avait une petite ampoule dedans). On aurait dit une optique de phare rond mais plat. Sur la tranche, l'épaisseur du pouce bras tendu, ce n'était pas jaune. Plus grand qu'un frisbee. L'objet a continué sa course en silence et quand il est arrivé à l'autoroute, il y a un talus important et je me suis dit qu'il allait percuter le talus. A ma grande surprise il a fait une transaction verticale instantanée puis à nouveau horizontale pour survoler l'autoroute au-dessus des toits des voitures que je voyais passer, à même pas un mètre au-dessus des voitures. Il a disparu caché par le talus de l'autoroute plus élevé que moi.

Je suis remonté dans la voiture en tremblant, j'étais choqué - pourtant de par ma profession - j'ai vécu des moments plus terribles, marquants, plus dangereux et je garde toujours mon calme habituellement. J'étais abasourdi de peur, d'incompréhension. Mon esprit n'arrivait pas à faire un lien avec quelque chose de connu. J'ai repris la voiture et je suis allé directement à la gendarmerie. Pour ma déposition j'ai eu du mal à parler, j'étais choqué, tout retourné. L'agent m'a offert un verre d'eau. Je bégayais. »

Au cours du récit anti-chronologique et suivant (focalisations) quelques précisions sont apportées :

- c'était un jour de semaine après 13h30 probablement en juillet ou août 2004
- la vigne était très verte comme au mois d'août
- véhicule acheté en décembre 2003 (quelques mois avant l'observation)
- les feuilles des vignes étaient bien vertes et ne se sont pas déplacées au passage du PAN
- c'était un disque circulaire vu de côté donnant un aspect ovale vertical (cet aspect n'a pas changé durant toute la durée de l'observation).
- la couleur jaune était sur toute la surface sauf sur la tranche qui paraissait grise ou transparente.
- il semblait que le PAN provenait des Etangs du DOULE à l'Est.
- l'altitude du PAN ne dépassait pas la hauteur des yeux du témoin qui mesure 1,76 m.
- son altitude ne dépassait pas les 1.60 m et n'a jamais changé de forme, d'altitude ou de vitesse jusqu'au talus de l'A9 à l'Ouest.
- quand le PAN s'est trouvé face au témoin (perpendiculaire à la D6009), le témoin estime sa distance à 150 mètres de lui.
- la taille angulaire du PAN quand il est passé en face de T1: 1.5 cm.
- la taille angulaire du PAN en fin de course ne dépassait pas 0.5 cm.
- la translation au-dessus du talus de l'A9 (en fin d'observation) était à angles droits.
- les plantes ont poussé depuis, sur le côté gauche (roseaux) mais à l'époque il n'y avait aucun obstacle pendant tout le parcours rectiligne en basse altitude du PAN d'Est en Ouest.

Contexte environnemental :



T1 roulait sur la D6009 (anciennement N9) du nord vers le sud.

Il venait de Narbonne et se dirigeait vers Port-la-Nouvelle.

Un peu avant la D105 qui va vers Peyriac-de-Mer, T1 observe un PAN qui provient de l'Est et se dirige vers l'Ouest en traversant la route sur laquelle il se trouve, à très basse altitude. Il disparaît à hauteur de l'autoroute A9.



La voiture est garée sur le bas-côté droit de la D6009. Le PAN vient de l'EST, traverse la route et continue vers la droite du témoin (vers l'Ouest). Au bout de la flèche, l'A9.



Photo de la fin de trajectoire et du talus évité par le PAN afin de survoler l'A9 et disparaître.



Situation globale dans le sens d'observation du témoin (T1 roule vers le sud)

Durée de l'observation :

Le témoin roulait sur la D6009 quand il a aperçu à sa gauche le PAN arriver. Immédiatement il s'est arrêté sur le côté droit de la route, est sorti de sa voiture et a observé le PAN traverser la route perpendiculairement à lui puis le PAN a continué jusqu'à l'autoroute A9 à sa droite.

Le témoin est face au Sud, la trajectoire du PAN est Est vers Ouest, trajet rectiligne sans changement de vitesse. Sa position : $43^{\circ} 5'51.32''N 2^{\circ}56'51.19''E$

Pendant la reconstitution sur place, nous avons chronométré le temps d'observation dès le moment où le témoin est sorti de sa voiture. Le témoin a mimé son observation bras tendu vers le PAN et **le chronométrage permet d'affirmer que l'observation en tant que piéton n'a pas duré plus de 40 secondes**. Le témoin admet qu'il avait largement surestimé ce temps (initialement 2 à 3 minutes).

En 40 secondes, le PAN a traversé la route D6009 et a atteint l'autoroute A9 soit 600 mètres environ. La vitesse du PAN est donc estimée à 54 km/h. La distance du PAN au témoin est évaluable car sa ligne d'horizon est courte (à 300 mètres une lignée d'arbres ne permet pas d'imaginer que le PAN était plus éloigné que celle-ci).

La provenance du PAN (d'après le témoin) pourrait être l'Etang du DOULE qui se trouve dans l'axe du parcours à environ 2 km à l'Est. La fin de l'observation est due à la surélévation de l'autoroute A9 par rapport au témoin.

Taille angulaire du PAN :

Position de T1 à l'arrêt : $43^{\circ} 5'51.32''N 2^{\circ}56'51.19''E$

Quand le PAN a traversé la route sur laquelle le témoin s'est arrêté, le PAN mesurait 1.5 cm bras tendu. Quand le PAN a disparu au-dessus de l'A9, il ne mesurait plus que 0.5 cm bras tendu.

A cause de la configuration du terrain (vignes à droite) et de la lignée d'arbres, le témoin estime la distance du PAN à 150 mètres de lui quand il a traversé sa route.

Quand le PAN a disparu au-dessus de l'A9, le PAN était à environ 600 m (distance entre T1 et A9).

D'après ces estimations, on peut évaluer que le PAN mesurait entre 3 et 4 mètres de diamètre en réel.

Constats :

Le témoin est fiable au moins pour les détails et l'évaluation des distances.

Le contexte environnemental ne lui permet pas de se tromper beaucoup car son horizon est court et les repères faciles à identifier.

Le témoin admet qu'il a surévalué le temps d'observation qui se réduit à 40 secondes en tant que piéton. Difficile d'évaluer le temps qui a précédé, en voiture.

La description du PAN est précise mais ne se rapporte à aucun objet volant connu manufacturé.

La trajectoire du PAN est facile à vérifier à cause de la configuration du terrain. Sa vitesse est estimable, le parcours est mesurable à partir du moment où le témoin est à l'arrêt.

4- HYPOTHESES ENVISAGEES

La seule hypothèse envisagée a été l'hypothèse d'une boule de plasma, forme sous laquelle apparaît la foudre en boule.

Hypothèse Foudre en Boule (FB1) :

Un expert du Laboratoire Foudre a été consulté sur ce cas, voici son avis :

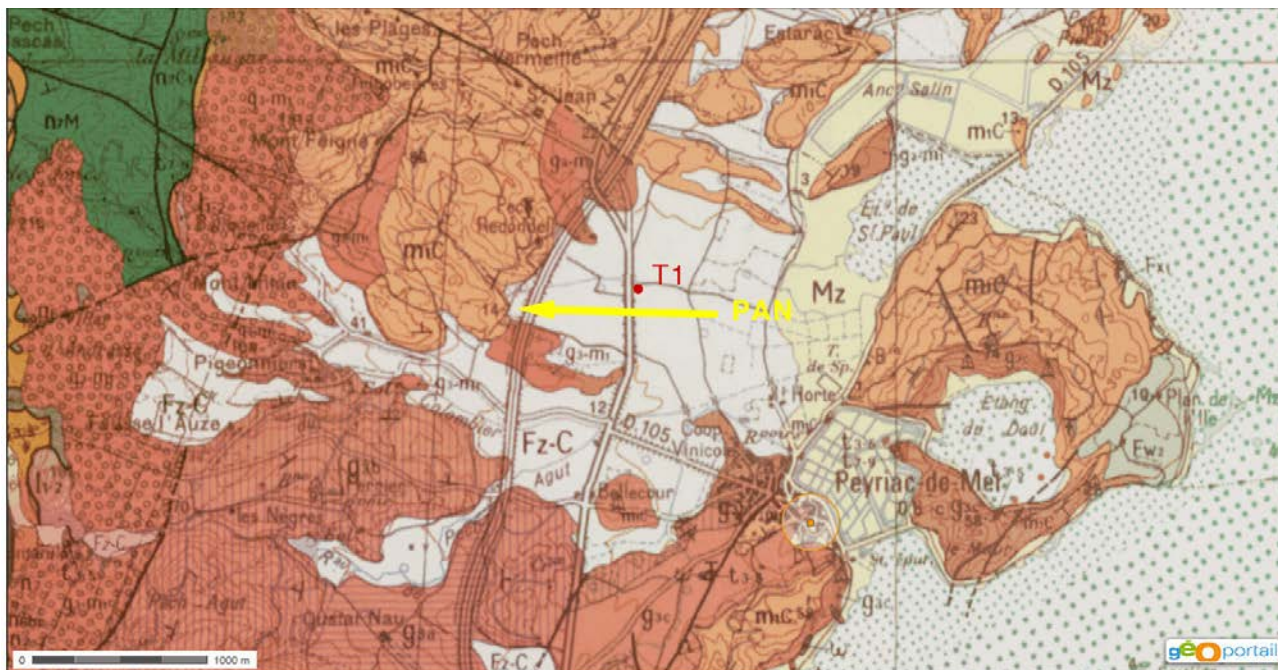
« L'apparence visuelle du phénomène est compatible avec une foudre en boule, mais vu ses caractéristiques et la météorologie, je pencherais plutôt pour un PLOT (Phénomène Lumineux Orageux Transitoire) qui peuvent avoir lieu même par très beau temps.

Ces phénomènes lumineux émergent parfois avec des gradients électromagnétiques importants.

Néanmoins, cela mérite d'obtenir plus d'infos et surtout de vérifier la géologie locale ainsi que la disposition des lignes électriques dans un rayon de 5 km autour du point d'observation. »



Contexte Géologique :



Se servir de la photo ci-dessus pour visualiser la trajectoire et la position de T1 sur le lien ci-dessous

<http://geoportail.fr/url/7FcJcM>

Une ligne électrique de moyenne tension est parallèle à la route D6009 (à gauche du témoin). Cette ligne est perpendiculaire à l'axe du PAN.



A noter qu'à 6.5 km à l'Est (dans le même axe d'arrivée du PAN), à l'Est de l'Etang du DOULE puis des grands étangs de BAGES et SALSES, **une ligne de chemin de fer** longe le littoral.

C'est la ligne ferroviaire qui joint Narbonne à Perpignan. Elle est très fréquentée (TGV, transports de marchandises et trains de voyageurs).

La ligne est perpendiculaire à l'axe de la trajectoire du PAN.

4.1. SYNTHÈSE DES HYPOTHÈSES

HYPOTHÈSE	ARGUMENT(S) POUR	ARGUMENT(S) CONTRE	IMPORTANCE*
Foudre en boule	Aspect Environnement électrique favorable (voie de chemin de fer, ligne électrique)	Pas d'événement climatique en rapport Environnement géologique peu favorable	faible

**Fiabilité de l'hypothèse estimée par l'enquêteur: certaine (100%) ; forte (>80%) ; moyenne (40% à 60%) ; faible (20% à 40%) ; très faible (<20%) ; nulle (0%)*



5- CONCLUSION

Cette observation s'avère d'une étrangeté moyenne à élevée, car fait état d'un phénomène proche, d'un comportement atypique.

La consistance de ce cas n'est pas élevée : il s'agit d'un témoin unique, et de souvenirs anciens, et surtout la date précise est inconnue, rendant impossible toute vérification météorologique par exemple.

La seule hypothèse envisagée, la foudre en boule, n'est pas assez consolidée pour être retenue.

Ce cas est finalement classé C par manque d'information de date et de recoupements

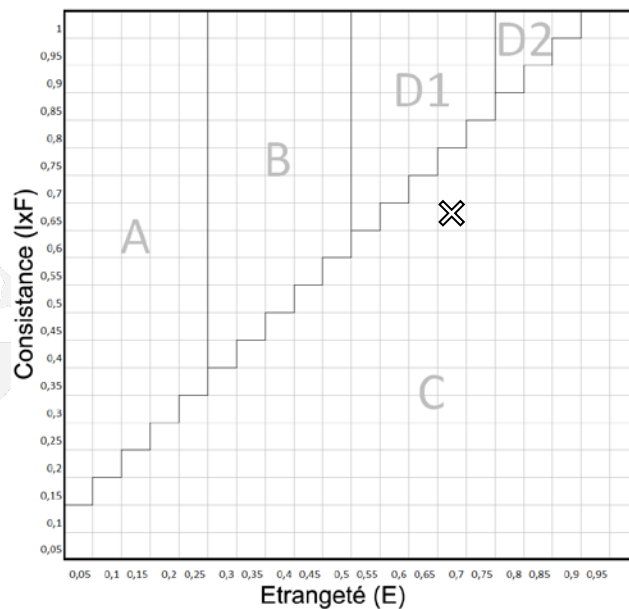
5.1. CLASSIFICATION

CONSISTANCE⁽¹⁾ (Ix F)

0.65

ETRANGETE⁽²⁾ (E)

0.7



⁽¹⁾ Consistance (C) : entre 0 et 1. Quantité d'informations (I) fiables (F) recueillies sur un témoignage ($C = I \times F$).

⁽²⁾ Etrangeté (E) : entre 0 et 1. Distance en termes d'informations à l'ensemble des phénomènes connus.